

INSCRIPTION EN LIGNE : MODE D'EMPLOI

Désormais, les inscriptions se font **uniquement**
de manière **dématérialisée** via un portail numérique.



Scannez le QR-code ou
suivez ce lien : <https://cdl-grandcalais.leportailfamille.fr>

Saisie des coordonnées sur le portail.

Réception d'un nouveau mail pour poursuivre l'inscription.

Joindre tous les documents demandés.

A chaque étape de validation, un contrôle est effectué. Un
mail vous est envoyé si votre dossier n'est pas complet.

Choix de la ou des semaine(s) d'inscription, de la cantine
et du péri-accueil.

Suite au paiement en ligne, réception d'un mail de
confirmation d'inscription.

Centre de loisirs intercommunal

Dès 3 ans !

**VACANCES DE
février**

Du **lundi 16** au
vendredi 27 février 2026
(hors week-end)

**Les Attaques et
Bonningues-lès-Calais**



INSCRIPTIONS :

Du **29 décembre 2025**
au **vendredi 23 janvier 2026** (minuit)

Communes aggro : du 29/12 au 23/01
Communes hors aggro : du 19 au 23/01



RENSEIGNEMENTS
Service Enfance et Jeunesse
76 bd Gambetta, CALAIS
Tel. 03 21 19 55 24
www.grandcalais.fr
info.centredeloisirs@grandcalais.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Date des inscriptions

Du 29 décembre 2025
au 23 janvier 2026

pour les habitants de
l'agglomération*

Du 19 janvier
au 23 janvier 2026

pour les habitants
extérieurs à
l'agglomération

Quand ?

VACANCES D'HIVER 2026

Du lundi 16 au vendredi 27 février 2026
(Hors week-end)

- Accueil : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Péri-accueil (sur inscription) : de 7h15 à 9h et de 17h à 18h
- Restauration (sur inscription) : de 12h à 14h

Où ?

DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL

- Bonningues-lès-Calais - Espace Futurum
- Les Attaques - Salle polyvalente

Pour qui ?

3-15 ANS - OUVERT À TOUS

- Priorité aux enfants de l'agglomération : Bonningues-lès-Calais, Escalles, Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-lès-Guînes, Saint-Tricat, Calais, Sangatte, Marck, Coulogne et Coquelles
- Puis, selon disponibilités, aux enfants des communes extérieures à l'agglomération.

Permanence d'inscription

Une permanence sera ouverte **sur rendez-vous uniquement** à l'accueil de l'Hôtel Communautaire **à partir du lundi 5 au 23 janvier 2026** (76 boulevard Gambetta, 62100 CALAIS) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h, et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Pas de permanence dans les communes de l'agglomération.

Un agent vous accompagnera dans la démarche d'inscription dématérialisée et procédera à l'inscription avec vous.

Comment faire ?

1. **Prenez rendez-vous** et choisissez un créneau sur notre site internet : www.grandcalais.fr
2. **Préparez les documents à fournir** lors de la permanence :
 - Carnet de santé de ou des enfants

- Attestation CAF (- de 3 mois) pour bénéficier du tarif réduit
- Notification CAF 2025 pour bénéficier de l'ATL (aide aux temps libres)
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Paiement en espèces ou en chèque (à l'ordre de « Régie Centre de Loisirs ISH Grand Calais ») si paiement en ligne impossible
- Carte d'identité ou livret de famille pour les enfants de 3 et 4 ans
- Attestation de responsabilité civile

Combien ?

LES TARIFS SONT À LA SEMAINE

REDEVANCE ACCUEIL		1ER ENFANT	ENFANTS SUIVANTS
GCTM*	Forfait classique	15 € / sem	13,50 € / sem
	Forfait réduit <i>Coef. familial (- de 442)</i>	12,50 € / sem	11 € / sem
Hors GCTM*	Forfait classique	60 € / sem	54 € / sem
	Forfait réduit <i>Coef. familial (- de 442)</i>	50 € / sem	44 € / sem

REDEVANCE PÉRI-ACCUEIL	TARIF / SEM
Matin ou soir	5 €
Matin et soir	10 €

REDEVANCE RESTAURATION	TARIF / SEM
	15 €

*GCTM : Grand Calais Terres et Mers : Calais, Coquelles, Sangatte, Marck, Coulogne, Nielles-lès-Calais, Pihen-lès-Guînes, Escalles, Peuplingues, Bonningues-lès-Calais, Hames-Boucres, Fréthun, Saint-Tricat, Les Attaques

Toutes les informations sur www.grandcalais.fr



santé
famille
retraite
services

